

Congrès du SNES-FSU Versailles

MODÈLE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Mme/M.
Professeur de
au Lycée / Collège.....
(adresse de l'établissement)

À Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
S/C de Mme/M. le Proviseur/Principal
du Lycée/Collège.....

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de m'absenter, pour participer aux travaux du **congrès académique du SNES-FSU, qui se déroulera le mardi 6 mars 2018 à Arcueil et les mercredi 14 et jeudi 15 mars 2018 à Argenteuil**, conformément à la réglementation en vigueur sur les droits syndicaux (décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié).

Je suis en effet mandaté(e) pour y participer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

A....., le

Signature

Autorisation d'absence :

Les délégués doivent, s'ils ont cours ces jours-là, déposer une demande d'autorisation d'absence adressée au Recteur par la voie hiérarchique. Cette demande doit être déposée auprès du chef d'établissement au plus tard **quelques jours avant la date du congrès**. (voir modèle ci-dessus).

L'**autorisation d'absence** pour participer à un congrès syndical **est de droit** (décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, article 14). Ni le chef d'établissement ni quiconque n'est habilité à se prononcer sur cette demande. Ne vous laissez pas intimider. En cas de difficulté, contactez immédiatement la section académique du SNES.

Une attestation de présence vous sera donnée durant le Congrès.

A découper et à remettre avec la demande d'autorisation d'absence



MANDAT SYNDICAL
congrès académique



Je soussignée Marie CHARDONNET, Co-Secrétaire Générale de la section académique du SNES de Versailles certifie que : Mme, M.

Est mandaté(e) pour participer au Congrès Académique du SNES Versailles des mardi 6, mercredi 14 et jeudi 15 mars 2018.

Fait à Arcueil le 9 février 2018

Marie CHARDONNET